



Commune  
de  
MAZAMET

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 23/04/2026

ID : 081-218101632-20260422-2026\_DEL35-DE



Séance du 22 AVRIL 2026

2026 / 03 / 22

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

### Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 30
REPRESENTES	: 02
ABSENT	: 01
VOTANTS	: 32

Date de Convocation : *Mercredi 15 avril 2026*

Date d'Affichage : *Mercredi 15 avril 2026*

Secrétaire de Séance : *Séverine ARMERO*

.....  
Étaient présents :

FABRE Olivier, MAUREL Agnès, ASSÉMAT Christophe, ALBERT Corine, BANCAL Philippe, PÉNÉLA Wilfried, ISSA Dolorès, CÈNES Frédéric, ARMERO Séverine, CAUQUIL Fabrice, ESTRABAUD Josiane, FABRE Marie, BEZIAT Philippe, BERNARD Céline, CÈNES Alexandre, TOURNAIRE Christelle, BERBESSOU Michel, LE COZ Carole, MARTIN Christophe, GOMEZ-MONTERO Rachel, CROSES Dominique, ILISESCU Razvan, LE BOZEC Sylvie, NICOLAS Lionel, LAVAL Amandine, BRIANT Jean-Michel, BOUMELID Sonia, SENEGATS David, SÉNÉGAS Sophie, DURAND Christian.

Étaient représentés :

KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par ARMERO Séverine.  
BAILOT Cédric par SENEGATS David.

Était absent :

AMALRIC André.  
.....

**OBJET : Calcul du versement des Indemnités de fonction aux Conseillers Municipaux titulaires de délégation.**

**Rapporteur :** Monsieur le Maire.

**Le Conseil Municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal fixant l'enveloppe globale,

Vu les arrêtés municipaux portant délégation de fonctions aux Conseillers Municipaux,

Vu le budget communal,

Considérant que les assemblées délibérantes sont tenues de fixer les indemnités de fonctions dans la limite des taux maxima prévus par la loi pour chaque catégorie d'élus,

**DECIDE,**

Après en avoir délibéré,

- **D'allouer**, le montant des indemnités, pour l'exercice effectif des fonctions de conseillers municipaux délégués, au taux de l'indice brut terminal de la fonction publique et selon les modalités suivantes :

Fonction	Nom, prénom	Indemnités allouées en fonction de l'indice brut terminal de la FPT		
		IB	IM	%
1ère Conseillère déléguée	ARMERO Séverine	1027	835	15,83%
2ème Conseiller délégué	BERBESSOU Michel	1027	835	11,75%
3ème Conseiller délégué	MARTIN Christophe	1027	835	15,83%
4ème Conseiller délégué	BRIANT Jean-Michel	1027	835	15,83%
5ème Conseiller délégué	PENELA Wilfried	1027	835	2,44%

Il est précisé que les délégations étant attribuées pour une année, le taux de l'indemnité voté ce jour sera maintenu pour tous les intéressés cités lors de chaque renouvellement des délégations.

Pour : 32

Contre : 00

Abstention : 00

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance,**



**Séverine ARMERO**



**Le Maire,**



**Olivier FABRE**

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture  
Et certifié exécutoire le*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.*

## ANNEXE AUX DÉLIBÉRATIONS DU 22 AVRIL 2026

### TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDEMNITÉS DES ÉLUS - COM

Il est précisé que les montants bruts indiqués ci-dessous, sont calculés avec les valeurs connues ce jour, ils seront amenés à évoluer, automatiquement, à chaque variation des indicateurs suivants :

- L'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale,
- La valeur du point d'indice de la Fonction Publique Territoriale.

#### 1/ MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé)

Valeur du point d'indice depuis le 1er juillet 2023

**4,9228 €**

Elus	IB	IM	Taux Maxi	Brut maxi par mois	Brut maxi Annuel	Nbre	Brut maxi par mois	brut total maxi
Maire	1027	835	67,60%	2 778,71 €	33 344,57 €	1	2 778,71 €	33 344,57 €
Adjoints	1027	835	28,60%	1 175,61 €	14 107,32 €	9	10 580,49 €	126 965,87 €
<b>ENVELOPPE GLOBALE MAXI AUTORISÉE</b>								<b>160 310,44 €</b>

#### 2/ INDEMNITÉS ALLOUÉES DANS LE RESPECT DE L'ENVELOPPE GLOBALE

Fonction	Nom, prénom	Indemnités allouées dans le respect de l'enveloppe				
		IB	IM	%	Brut maxi par mois	Brut maxi Annuel
Maire	FABRE Olivier	1027	835	61,50%	2 527,97 €	30 335,67 €
1er Adjointe	MAUREL Agnès	1027	835	28,15%	1 157,11 €	13 885,35 €
2ème adjoint	ASSEMAT Christophe	1027	835	22,00%	904,32 €	10 851,78 €
3ème Adjointe	ALBERT Corinne	1027	835	22,00%	904,32 €	10 851,78 €
4ème Adjoint	BANCAL Philippe	1027	835	22,00%	904,32 €	10 851,78 €
5ème Adjointe	ISSA Dolores	1027	835	22,00%	904,32 €	10 851,78 €
6ème Adjoint	CENES Frédéric	1027	835	22,00%	904,32 €	10 851,78 €
7ème Adjointe	ESTRABAUD Josiane	1027	835	22,00%	904,32 €	10 851,78 €
8ème Adjoint	CAUQUIL Fabrice	1027	835	22,00%	904,32 €	10 851,78 €
1ère Conseillère déléguée	ARMERO Séverine	1027	835	15,83%	650,70 €	7 808,35 €
2ème Conseiller délégué	BERBESSOU Michel	1027	835	11,75%	482,99 €	5 795,84 €
3ème Conseiller délégué	MARTIN Christophe	1027	835	15,83%	650,70 €	7 808,35 €
4ème Conseiller délégué	BRIANT Jean-Michel	1027	835	15,83%	650,70 €	7 808,35 €
5ème Conseiller délégué	PENELA Wilfried	1027	835	2,44%	100,30 €	1 203,56 €
<b>TOTAL DES INDEMNITES ALLOUEES DANS LE RESPECT DE L'ENVELOPPE GLOBALE</b>						<b>150 607,96 €</b>